

Date : 6 juin 2017
Affaire suivie par :
Cécile HUSSON
Tél : 01 55 04 56 88
cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr

**ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
PARIS-MALAQUAIS
ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018**

PROFIL DE POSTE N°R7

POSTE A POURVOIR : ENSEIGNANT CONTRACTUEL

(Décharge d'enseignement pour recherche)

GROUPE DE DISCIPLINES : HCA TPCAUI

DURÉE DU CONTRAT : Contrat à durée déterminée d'un an

NOMBRE D'HEURES : Mi-temps (cf. décret n°93-368 du 12 mars 1993)

I/ CONTEXTE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE, DE SON IDENTITÉ PÉDAGOGIQUE ET DE SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT :

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSAPM, avec les ENSA de Paris-Belleville et de Marne-la-Vallée, est associée à la COMUE "Université Paris Est". Au cœur de Paris, l'ENSAPM partage avec l'École Nationale supérieure des Beaux-arts, le site où fut fondé l'enseignement de l'architecture en France.

L'ENSAPM est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

Six départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de la réflexion pédagogique, de l'élaboration des problématiques de recherche et des contenus d'enseignement.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Elle accueille environ 1000 étudiants tous cycles confondus.

Après l'évaluation de l'HCERES, l'offre de formation de l'ENSA Paris-Malaquais sera accréditée en 2019 dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements à laquelle l'école est associée.

DESCRIPTION DU POSTE

Le poste est destiné à renforcer les recherches du laboratoire ACS, en remplaçant les enseignants-chercheurs du laboratoire ayant droit à une décharge de leurs obligations d'enseignement.

La personne choisie devra démontrer une expérience d'enseignement et de recherche et une capacité d'intégrer ses actions de recherche dans des conditions concrètes de projet.

Parallèlement aux activités d'enseignement, il est demandé à l'enseignant une implication dans la vie scientifique du laboratoire. Son activité de recherche, inscrite dans l'un des axes du laboratoire.

Charges pédagogiques (160 h équivalent TD)

Les fiches pédagogiques correspondant aux enseignements mentionnés sont en annexe de ce document

En Master :

- 56 h dans un développement D7 " Les plans des architectes" (Enseignant responsable, Anne Debarre)
- 60 h dans le séminaire du département PASS (Pratiques Architecturales, Situations et Stratégies), R7/8/9 « De l'utopie à la stratégie, les conditions contemporaines du projet » (Enseignant responsable, Soline Nivet)
- 44 h dans le suivi et l'encadrement des étudiants en PFE "Machines urbaines, Démontage et remontage des formes du réel" dans le département AAP (Architecture, Art, Politique) (Enseignants responsables, Anne Debarre et Yann Rocher)

Charges scientifiques :

Participation à la vie du laboratoire ACS (axes et projet collectif)

Autres charges :

Rédiger un bilan annuel de ses activités, notamment en ce qui concerne l'interaction entre enseignement et recherche.

PROFIL

HCA TPCAU

DIPLÔME REQUIS

Doctorat

II/ NATURE ET DURÉE DU CONTRAT

- contrat à durée déterminée à mi-temps (1 an)

III / DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note d'intention pédagogique rédigée à partir des fiches de programme de l'Ecole de Paris Malaquais mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées
- un CV faisant ressortir expériences professionnelles, références (diplômes, enseignement, réalisations) et situation professionnelle actuelle
- un document présentant l'intérêt du postulant pour les questions pédagogiques et de recherche
- copie des diplômes ou titres (décret n°93-368 du 12 mars 1993) (les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté)
- copie de la carte d'identité
- attestation d'activité principale pour les postes à temps partiel :
1/si candidat salarié (CDD ou CDI) : attestation de l'employeur précisant la quotité travaillée ainsi que la durée du contrat si CDD
2/si candidat affilié à la maison des artistes ou statut d'auto-entrepreneur : attestation de revenus (minimum de 10 500€ /an pour candidater sur un poste de MAAS à 50%)
3/si candidat exerce une activité libérale : inscription à l'ordre des architectes et attestation d'assurance pour l'année en cours

Documents annexes à consulter :

- les fiches de programme de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais.

IV / DEPOT DES CANDIDATURES :

Les candidatures sont adressées à l'attention de Luc LIOGIER, Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais 4, rue Bonaparte 75272 Paris cedex 06.

La date limite de réception est fixée au mardi 20 juin 2017 à 12h00 au plus tard (délai de rigueur). Les candidats devront s'assurer de la réception de leur dossier dans les délais.

Une copie des candidatures sera adressée à Cécile Husson

cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr

Les entretiens sont prévus les 29 et 30 juin 2017

V/ INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

www.paris-malaquais.archi.fr

Pour la pédagogie :

Marguerite Moquet

Directrice-adjointe chargée de la Pédagogie

Marguerite.moquet@paris-malaquais.archi.fr

Informations administratives :

Cécile Husson

Responsable des ressources humaines

Cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr



Développements (Cours optionnels) AAP : Les plans des architectes

Année	4	Heures CM	19,5	Caractère	obligatoire	Code	D
Semestre	7	Heures TD	19,5	Compensable	oui		
E.C.T.S.	4	Coefficient	4	Session de rattrapage	oui		

Responsable : Mme Debarre
Autre enseignant : M. Moreau

Objectifs pédagogiques

Dans le cycle Licence, les étudiants ont acquis les modalités d'une analyse du projet architectural à partir de sa forme, des positions théoriques de son auteur, de son contexte. Dans cet enseignement, il s'agit de mettre en relation la production d'un architecte avec ses pratiques et stratégies professionnelles. Dans la production de l'architecture qui est éminemment collective, les architectes gardent la main pour des actes tels que le choix des commandes, la conception architecturale, la mise en œuvre du projet jusqu'à son éventuelle médiatisation, en élaborant des "plans" qui peuvent lui permettre de revendiquer des positions théoriques et doctrinales dans la discipline, mais qui confèrent de fait à chacun une posture instituée ou possible dans un champ professionnel.

Comment agissent les architectes pour être ce qu'ils sont et faire ce qu'ils font ? Appréhender les pratiques professionnelles des architectes, dans les projets, mais aussi au-delà et en-deçà des projets participe à placer l'étudiant dans une position réflexive et critique pour la construction de son parcours master, mais aussi lors de son stage ou toute autre mise en situation professionnelle.

Contenu

Le cours propose des analyses des pratiques professionnelles et stratégies des architectes, articulées aux réalisations architecturales produites dans différentes situations (engagements, commandes)

Problématique générale

Etude de cas : un architecte et ses stratégies

Architectes et architectures de l'habitat participatif durable

Architectes de collectifs et architectures alternatives

Architectes et architectures du développement durable (voyage pédagogique).

Architectes et architectures de la maison : faire corps et se différencier.

Architectes et architectures du logement de différentes maîtrises d'ouvrage.

Conférence : un architecte (invité) et ses pratiques.

Séminaire : suivi des enquêtes menées par les étudiants.

Mode d'évaluation

Présentation orale d'une communication, mise en forme "à dessin" de l'enquête, ces deux modalités étant évaluées conjointement.

Deuxième session : reprise de la présentation dans sa forme et ses contenus pour aboutir à un résultat recevable.

Travaux requis

Encadrés pendant tout le semestre, les étudiants réalisent chacun un travail d'enquête auprès d'un architecte ou d'une agence qui les intéressent en relation avec leur propre parcours. Cette enquête doit révéler des thèmes problématisés choisis (abordés dans les cours : parcours professionnels, acteurs du processus de projet, collaborations interdisciplinaires, fabrications, médiatisations...) et les articuler avec les architectures produites.

Bibliographie

Becker, H.S., Les mondes de l'art, Flammarion, 1988 (Arts Worlds, 1982).

Chadoin, O., Être architecte : Les vertus de l'indétermination, Limoges, PULIM, 2006.

Debarre, A., Architectures de maisons d'architectes, recherche PUCA, 2003.

Debarre, A.(dir.), Steinmetz H., Des expérimentations à l'épreuve des négociations : des projets collectifs d'habitat pour un développement durable, recherche PUCA, 2010.

Lahire B., Franz Kafka, Eléments pour une théorie de la création littéraire, Paris, La Découverte, 2010.

Discipline

•

**Séminaire****PASS : De l'utopie à la stratégie, les conditions contemporaines du projet**

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	A
Semestre	7	Heures TD	72,5	Compensable	non		
E.C.T.S.	6	Coefficient	6	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Nivet

Autres enseignants : M. Ferrari, Mme Katz, M. Decommer

Objectifs pédagogiques

Dans la perspective d'une analyse des conditions contemporaines du projet notre séminaire s'intéressera cette année aux territoires de la fiction et en interrogera les frontières.

Par sa dimension intrinsèquement anticipatrice, le projet architectural doit d'abord être raconté ou représenté avant d'être construit. Il a donc toujours entretenu un rapport étroit avec la fiction ou, tout du moins, le récit. Et si cette narration n'est pour la plupart des architectes qu'une étape précédant l'édification, d'autres ont en fait un objet littéraire ou doctrinal en soi : leurs textes fondent notre discipline commune et font la richesse de nos bibliothèques. Il semble cependant que, depuis quelques décennies cette question de la mise en récit se soit un peu déplacée. Sollicités par des territoires ou des marques en quête de lisibilité sur un marché concurrentiel à l'échelle globale, les architectes agissent de plus en plus en storytellers, chargés de reformuler les programmes en des pitches efficaces et d'en fournir simultanément des illustrations spectaculaires tout en peaufinant leur propre personnage. Devront-ils désormais alimenter sans relâche la machine à fabriquer des histoires ?

Contenu

Le séminaire doit être considéré comme un lieu vivant. Du débat qui doit logiquement s'y engager, émergeront des questions que nous nous attacherons, ensemble, à condenser sous forme de problématiques. La présence est obligatoire. Vous ne serez pas uniquement évalués sur travaux mais également sur votre participation au travail collectif.

Le semestre de R7 s'ouvrira sur une série de cours vous permettant de cerner les contours des grandes notions autour desquelles s'articulera notre séminaire. Ces séances, qui précéderont la formulation de vos premières hypothèses, permettront d'engager le débat autour de vos avant-projets (de mémoires) respectifs.

- Le projet de mémoire de R7 donne une première définition (problématique envisagée, proposition d'hypothèses, présentation des fonds ou sources consultés, choix d'une méthode de travail, identification des personnes contactées, première bibliographie).
- Le pré-mémoire du R7 doit être remis à la fin du premier semestre. Son poids est fixé entre 20 000 et 40 000 signes. Il est considéré comme une première étape décisive dans la maturation du sujet qui fait l'objet du mémoire R8. Le projet de mémoire y est repris, l'état des savoirs en cours présenté, ainsi que le champ général et éventuellement un premier chapitre test. L'ensemble doit être correctement rédigé.
- Le rendu du mémoire définitif R8 (qui fera 80 à 100 000 signes) a lieu en juin ou septembre, ou bien encore en R9. Le mémoire final correspondra à une enquête sur des sources de première main (archives, analyse de projets et de documents graphiques, entretiens, carnet d'enquête, observation participante).

Travaux requis

Le séminaire doit être considéré comme un lieu vivant. Du débat qui doit logiquement s'y engager, émergeront des questions que nous nous attacherons, ensemble, à condenser sous forme de problématiques. La présence est obligatoire. Vous ne serez pas uniquement évalués sur travaux mais également sur votre participation au travail collectif.

Le semestre de R7 s'ouvrira sur une série de cours vous permettant de cerner les contours des grandes notions autour desquelles s'articulera notre séminaire. Ces séances, qui précéderont la formulation de vos premières hypothèses, permettront d'engager le débat autour de vos avant-projets (de mémoires) respectifs.

Bibliographie

A propos du séminaire :

Soline NIVET, « Variations autour de la question l'architecte-auteur », Revue Malaquais n°3, mars 2016, pp. 18-22

A propos de notre thème :

Federico FERRARI, Le populisme esthétique. L'architecture comme outil identitaire, Gollion : Infolio, 2015

Soline NIVET, « Form follows fiction : marques et récits de territoires », dossier thématique, d'a, n° 234, avril 2015, pp.39-55.

A propos de la fiction :

Gérard GENETTE, Fiction et diction, Paris : Le Seuil, coll. Poétique, 1991.

Fredric JAMESON, Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif [1991], Paris : ENSBA, 2007

Françoise LAVOCAT, Fait et Fiction, Pour une frontière, Paris : Le Seuil, coll. Poétique, 2016

Jacques RANCIERE, Le partage du sensible : esthétique et politique, Paris : La Fabrique, 2000

Lionel RUFFEL, Brouhaha, Les mondes du contemporain, Lagrasse : Verdier, 2016



Théorie et projet AAP : Laboratoires du réel

Année	5	Heures CM	78	Caractère	obligatoire	Code	T9
Semestre	9	Heures TD	0	Compensable	non		
E.C.T.S.	6	Coefficient	6	Session de rattrapage	non		

Responsables : M. Magrou, M. Rocher, Mme Debarre

Autres enseignants : Mme Veiga Gomes, Mme Sotgia, M. Thiery, Mme Kauffmann, M. Lamarche, M. Doucet, M. Fol, Mme Clarisse, Mme Chardonnet, M. Chapuis, M. Bical

Objectifs pédagogiques

Visant l'autonomie de l'étudiant en Master, cet enseignement le conduit, au-delà, à affirmer un engagement à être une force de proposition, de résistance à des situations (a priori) sans urbanité.

Futur architecte, interrogeant outils et méthodes, l'étudiant questionne et concilie une situation réelle aux forts enjeux sociaux et politiques. Il s'agit d'élaborer le projet comme une démarche, initiée dans cet enseignement et se poursuivant jusqu'au PFE.

Contenu

Chaque étudiant est invité à s'engager comme architecte sur une situation constatée (un lieu hostile, un programme ou projet architectural culturel contestable... sujets qui concernent AAP mais qui ne sont pas limitatifs). Pour y faire projet, il sera tout d'abord conduit à investiguer cette réalité dont la complexité (formes et acteurs) ne se donne pas à lire d'emblée (qu'analyse-t-on de cette situation ?) et à en produire des représentations (comment en rend-on compte ?). Pour ce faire, il conviendra de raisonner les outils méthodologiques, puisés dans des registres les plus divers, empruntés à d'autres disciplines, puis recomposés, réappropriés en relation avec des intentions, des scénarii de projet qu'ils participent à élaborer. Des séances conduites par les enseignants référents alterneront avec des interventions des enseignants AAP (représentations, maquettes, écriture, graphisme...). Encadrant les futurs PFE, projets personnels (les directeurs de PFE seront choisis au milieu du semestre), cet enseignement sera nourri également des investigations menées par les étudiants : il est un lieu de mutualisation des ressources (savoirs et savoir-faire), un laboratoire d'expérimentation collective.

Mode d'évaluation

En séance collective, les enseignants de AAP évalueront à mi et fin du semestre, la qualité de la réflexion et des représentations sur la situation appréhendée, la démarche conduite et les intentions exprimées.

Travaux requis

Représentations raisonnées pour représenter cette réalité appréhendée, les enjeux qu'elle soulève et les scénarii d'intervention envisagés pour faire projet.

Bibliographie

YAVENA Albena, Made by OMA : an ethnography of design, Rotterdam, 01 Publishers, 2009.

Collectif ETC, Le détour de France. Une école buissonnière, Marseille, ed. Hyperville, 2015.

CASTANY Laurence, La condition publique, Roubaix, Paris, Sujet/Objet, 2004.

BOUCHAIN Patrick, JULIENNE Loïc, TAJCHMAN Alice, Histoire de construire, Arles, Actes Sud, 2012.